

déi Lénk

Marc Baum

Député

Luxembourg, le 23 novembre 2023

Concerne: Question parlementaire relative aux négociations sociales dans l'entreprise AMPACET

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais poser la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Économie et Monsieur le ministre du Travail.

Depuis le début de l'année, le syndicat OGB-L est en négociation avec les dirigeants de l'entreprise états-unienne AMPACET Luxembourg sarl à Dudelange afin de trouver un accord sur une nouvelle convention collective pour les collaborateurs. La dernière proposition de la direction d'une hausse salariale de 0,3% a été jugée « dérisoire et insultant » par le syndicat qui demande une hausse de 2,5%, ainsi que trois jours de congé supplémentaires. Elle a par ailleurs été rejetée par deux tiers des salariés d'Ampacet Luxembourg. Alors que la procédure de conciliation a pris fin sans entente, le conflit social semble de plus en plus inévitable.

Dans ce contexte, je voudrais poser la question suivante à Monsieur le ministre de l'économie :

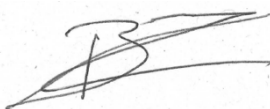
- Pouvez-vous me dire si la société en question a reçu des aides publiques de l'État luxembourgeois lors des 5 dernières années? Dans l'affirmative, pouvez-vous me donner une énumération détaillée des différentes aides avec les montants respectifs?

La convention collective ultérieurement en vigueur a été résiliée unilatéralement par les responsables de la société. Partant, je voudrais poser la question suivante à Monsieur le ministre du Travail :

- Quelle est votre appréciation politique du fait que la société en question ait résiliée la convention collective de manière unilatérale ? Ne craignez-vous pas que de tels cas pourraient se multiplier à l'avenir avec des conséquences négatives sur la paix sociale au Luxembourg? N'êtes-vous pas d'avis que de telles actions unilatérales devraient être évitées autant que possible, voir être réprimandées par la collectivité?

Avec mes salutations respectueuses,

Marc Baum



Député